



ACTED



Invitation

Conférence

**La coopération Union européenne / Pays tiers
sur la gestion des flux migratoires :
La République du Congo**

Mercredi 14 novembre 2012

De 9h à 17h - Salle Magistrat

Maison des Associations Internationales

40 rue Washington - 1050 Bruxelles



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



UNION EUROPÉENNE

Informations / inscription gratuite : <http://www.acted.org/fr/conf-rence-coop-ration-union-europ-enne-pays-tiers-sur-gestion-flux-migratoires-r-publique-congo>

Charlotte MORIN, Chef de projet Migration - charlotte.morin@acted.org / 01.42.65.33.33 (ACTED Paris)

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

LA COOPERATION UNION EUROPEENNE / PAYS TIERS SUR LA GESTION DES FLUX MIGRATOIRES : LA REPUBLIQUE DU CONGO

9h : Introduction

Thème 1 : Inclure le Congo dans les discussions internationales sur les migrations

Modérateur : Paul Kampakol, Secrétaire général du FJEC

9H20 TABLE RONDE 1 – Faciliter le dialogue Union Européenne / Pays tiers

Etat des lieux de la coopération avec le Congo - Ann Charlotte Salmann - Desk Congo - Commission Européenne.

Orientations de la politique migratoire européenne / appui au développement par les politiques migratoires - Unité Migration et Asile - DG DEVCO – Commission Européenne.

Diaspora et suivi des ressortissants, données statistiques, échanges de compétences - Ange Mbou Mylondo - Coordonnateur de la cellule de mobilisation de la diaspora – Ministère des affaires étrangères et de la coopération du Congo.

Echanges avec la salle

10h50 : Pause café

11H TABLE RONDE 2 – Régionaliser la gestion des flux migratoires

Renforcer la coopération institutionnelle - Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération du Congo.

Intégration des pays de transit aux accords - Unité Affaires internationales - DG HOME - Commission Européenne.

Sécurisation des frontières - Colonel Stanislas Nkou, Directeur de l'immigration/émigration – Ministère de l'intérieur et de la décentralisation du Congo.

Echanges avec la salle

12h30 - 14h : Déjeuner

Thème 2 : Des outils innovants pour une politique migratoire globale

Modérateur : Etanislav Ngodi, coordonnateur du REMIDAC

14H15 TABLE RONDE

La réinsertion des migrants - Paul Kampakol, Secrétaire Général - Forum de Jeunes Entreprises du Congo

L'expertise des universitaires et de la société civile - Roch N'Zobo, Responsable des Programmes - Observatoire Congolais des Droits de l'Homme.

L'expérience malienne - Almudena Morante Mendez, Desk Mali - Commission Européenne

Projet ACTED et Plan d'action globale - Charlotte Morin, chef de projet migration, ACTED

Echanges avec la salle

Conclusion et remerciements

16h 30 : Clôture

Contexte :

Lors de sa réunion spéciale à Tampere des 15 et 16 octobre 1999, le Conseil européen a appelé à une gestion plus efficace des flux migratoires par le développement d'un partenariat entre l'Union européenne et les pays tiers concernés. Le «programme de La Haye», lancé en novembre 2004, met en avant l'importance d'intégrer les questions de migration et d'asile dans les relations avec les pays tiers, et de traiter ces questions d'une manière équilibrée. L'objectif général du programme thématique est d'aider les pays tiers à mieux gérer les flux migratoires sous tous leurs aspects.

C'est dans le cadre de ce programme que le projet « Sensibilisation aux risques liés à l'émigration clandestine et appui à la réinsertion des migrants en République du Congo » mené par ACTED et ses partenaires a été financé par l'Union Européenne.

Depuis, le Conseil européen a adopté, le 11 décembre 2009 le « Programme de Stockholm », qui promeut l'équilibre entre liberté et sécurité et fixe le cadre de travail de l'Union européenne en ce qui concerne la coopération des polices et des douanes, la protection civile, la coopération judiciaire en matière pénale et civile, les questions d'asile, de migrations et la politique des visas pour les années 2010 à 2014.

Cette conférence vient clôturer le volet institutionnel du projet, en permettant de partager l'expérience du Congo et aller plus loin dans la formulation de propositions concrètes en matière de politique migratoire.



ACTED



Présentation d'ACTED :

ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement) est une organisation non gouvernementale créée en 1993. Indépendante, privée et à but non lucratif, ACTED œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, et fonctionne selon les principes de non-discrimination et de transparence. La vocation d'ACTED est de soutenir les populations vulnérables de par le monde et de les accompagner dans la construction d'un futur meilleur. Les programmes mis en œuvre par ACTED (près de 300 par an), en Afrique, Asie, Moyen Orient et Amérique Centrale/Caraïbes, ont pour finalité de répondre aux besoins des populations touchées par les guerres, les catastrophes naturelles et/ou les crises économiques et sociales. Nos interventions visent à couvrir les multiples aspects des crises humanitaires et de développement à travers une approche à la fois globale et locale, c'est-à-dire multidisciplinaire et adaptée à chaque contexte. L'axe d'intervention d'ACTED réside dans le lien entre urgence, réhabilitation et développement. En effet, seul un soutien sur le long terme – en demeurant sur place après l'urgence et en impliquant les communautés – permet de rompre le cycle de pauvreté et d'accompagner les populations sur la voie du développement.

Présentation du projet :

Le projet « Sensibilisation aux risques liés à l'émigration clandestine et appui à la réinsertion professionnelle des migrants en République du Congo » est financé par la l'Union européenne afin de contribuer à la réduction des migrations clandestines des Congolais vers l'Europe et faciliter le retour volontaire et la réinsertion sociale des migrants. D'une durée de 24 mois, il consiste à :

- Renforcer les capacités des autorités nationales et de la société civile en matière de politiques migratoires
- Sensibiliser les jeunes aux risques liés à l'émigration clandestine et aux procédures légales d'émigration
- Mettre à la disposition des migrants rentrés et jeunes nationaux souhaitant émigrer les moyens de développer une entreprise au Congo.

Les bénéficiaires directs du projet sont :

- ✓ 50 fonctionnaires et 60 représentants de la société civile
- ✓ 1000 lycéens et 400 étudiants de Brazzaville et Pointe Noire
- ✓ 10 migrants volontaires au retour, 370 jeunes candidats à l'émigration

